

Instituts de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants du Centre Hospitalier de Saumur



Formation au Tutorat Infirmier & Aide-Soignant

**Une formation pratique à la mise en œuvre
du tutorat paramédical spécifique à :**

- L'accompagnement des étudiants en soins infirmiers
- L'accompagnement des élèves aides-soignants

Session N°1 : les 14-15 Mars - 6 Avril et 16 Mai 2023

Session N°2 : les 10-11 Octobre - 16 Novembre et 12 Décembre 2023



**Professionnel infirmier et professionnel aide-soignant
souhaitant exercer des fonctions et des missions
liées au tutorat**



IFSI-IFAS CH SAUMUR - Le Plus -Pôle Régional de Formations

80 Rue des îles – BP 100 – 49403 SAUMUR

N° Siret 264 900 523 00152

N° Déclaration existence : 52 49 02253 49

Tél. : 02 44 68 78 24

Nos valeurs

- Une pédagogie basée sur l'expertise et sur l'ouverture, associant apports de connaissances et méthodes actives,
- Accompagnement personnalisé et réflexif du projet de chaque participant en fonction du lieu d'exercice.

Objectifs de formation

- Apprentissage du transfert de compétences et des savoir-faire en matière d'accompagnement et d'évaluation du niveau d'apprentissage des étudiants aides-soignants et infirmiers,
- Appropriation des concepts et enjeux des référentiels de formation infirmière et aide-soignante
- Développement de compétences et de stratégies dans le domaine de la pédagogie en milieu clinique.

Méthodes et outils

- Référentiels de formations et de supports utiles à la mise en œuvre du tutorat,
- Manipulation des outils d'encadrement en stage
- Brainstorming Apports théoriques en lien avec la pédagogie,
- Analyses de pratique, jeux de rôle,
- Travaux dirigés de groupe,
- Formation avec des temps communs infirmiers et aides-soignants et des temps spécifiques au tutorat infirmier et aide-soignant en sous-groupes.

Particularité de la formation

Les participants, professionnels infirmiers et aides-soignants, bénéficient d'enseignements et d'apprentissages communs favorisant l'appropriation du tutorat auprès des étudiants.

Modalités d'inscription

- 2 sessions par an,
- **Session 1** : 14-15 Mars, 6 Avril, 16 Mai 2023, **Session 2** : 10-11 oct., 16 nov., 12 déc. 2023
- Inscription possible jusqu'à un mois avant le début de la formation.

Coût

- 650 € par participant
- 470 € par participant pour l'établissement support : le CH Saumur-Longué-Montreuil Bellay

Accessibilité aux personnes handicapées :

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Secrétariat IFSI (02 44 68 78 24) pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.



Déroulement des journées de formation

1er JOUR

- **Matin :**
 - o Les représentations autour du tutorat
 - o Les acteurs du tutorat
- **Après-midi :** *en sous groupes AS et sous-groupe IDE*
 - o Concepts et enjeux des référentiels de formation

2ème JOUR

- **Matin :** *en sous groupes AS et sous-groupe IDE*
 - o Les outils du tutorat
- **Après-midi :** *en sous groupes AS et sous-groupe IDE*
 - o Eclairage théorique de la fonction pédagogique du tuteur (IDE)

3ème JOUR

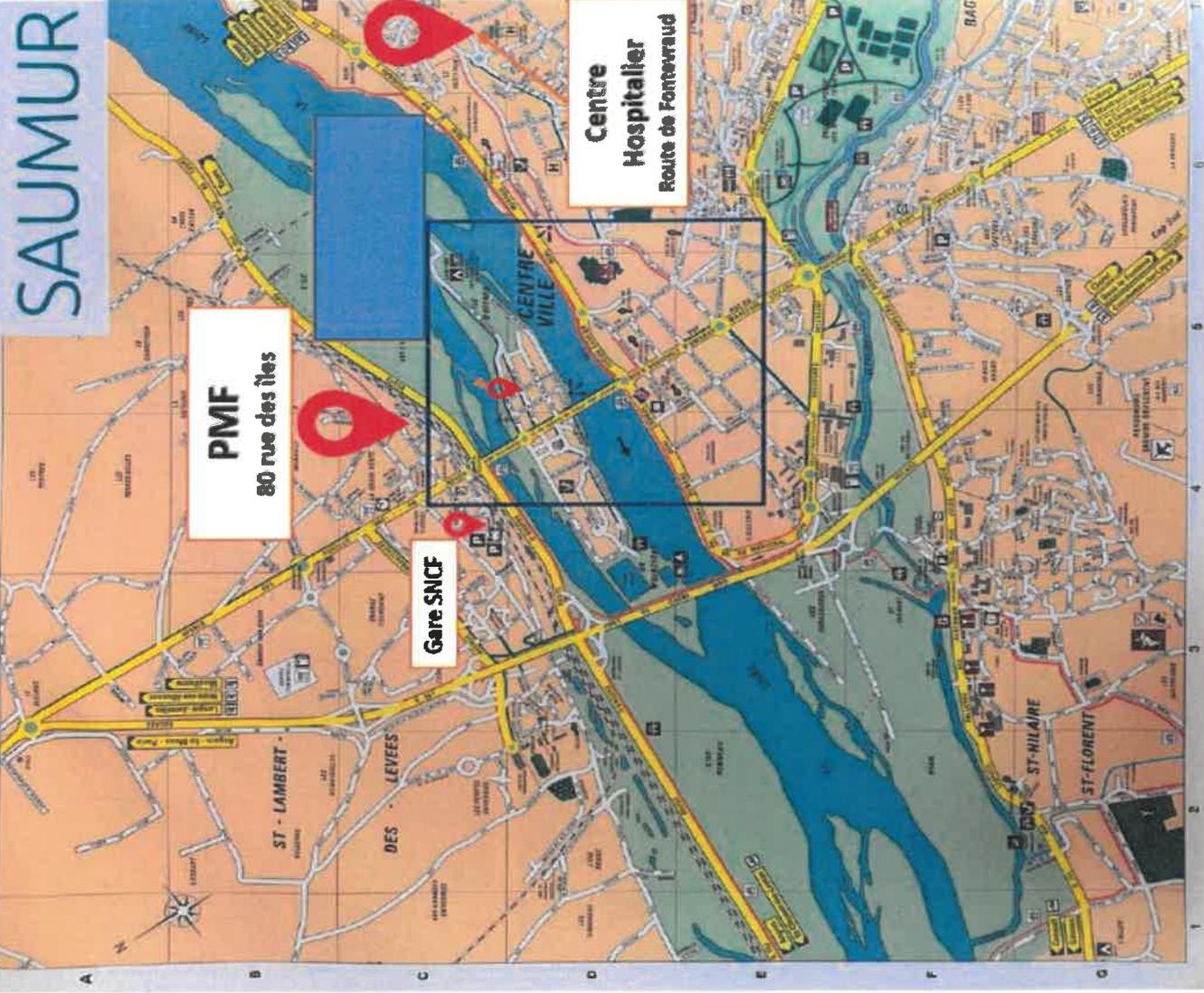
- **Matin :**
 - o Accueil du stagiaire et construction du projet de stage
- **Après-midi :**
 - o Initiation à la démarche réflexive

4ème JOUR

- **Matin :** *en sous groupes AS et sous-groupe IDE*
 - o L'évaluation des compétences
- **Après-midi :**
 - o Analyse de pratique sur la mise en œuvre du tutorat



Nouveauté 2021 - création d'un espace de simulation en santé



La restauration sur place est possible, uniquement dans les espaces de convivialité et à l'extérieur.

Il est interdit de consommer des boissons et/ou de la nourriture dans les salles de cours.

Attention: lors de la présence de plusieurs promotions sur la même période, l'accès aux micro-ondes et aux distributeurs de l'espace détente peut s'avérer difficile.

Proximité de plusieurs supermarchés et boulangeries dont certaines sont accessibles à pieds.

Accès au self de l'hôpital mais peut s'avérer inadapté en raison de la distance et du temps de trajet.

NB: des dispositions exceptionnelles et transitoires peuvent être prises en lien avec la situation sanitaire.

Parking sur place possible MAIS accès uniquement sur badge. Capacité de stationnement limité à prendre en compte. Possible d'accéder au 2^e parking si le 1^{er} est plein.

Il est interdit de se garer hors emplacements matérialisés et sur les places réservées.

Stationnement alentour limité. Privilégier les circulations douces, les transports en commun et le covoiturage.